

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL
Séance du 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de mars à dix heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le vingt mars deux mil vingt-quatre.

Présents : Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP – François BEROUDIAUX (suppléant de Richard ZEIGER) - Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Rémy CLERIN - Claude DEPUYDT - Grégory DORTE - Emmanuel DUCHE - Guillaume DUMAY - Bernard ESNAULT (suppléant de Laurent CHAT) - Rémi GAUTHERON - Jean-Pierre GERARDIN - Jacky GUYON – Jean-Michel GODEFFROY (suppléant de Jean DESNOYERS) - Didier IDES - Jean-Luc KLEIN - François LECESTRE - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Isaac MANSANTI (suppléant de Jorge GUILHOTO) - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Denis POUILLOT - Sylvain QUOIRIN - Chantal ROYER - Stéphane VIGNOL (suppléant de Bernard HARCHEN) - Gilles SACKPEY

Absents : Jean-Claude KHEBIZI (suppléant de Gilles BONNEAU) - Jérôme DELAVault - Michel FOURREY - Jean-François GALLIMARD - Jean-Luc GIVORD - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Véronique MAISON - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Gérard MICHAUT - Lionel MION - Jean-Luc PREVOST - Hervé RATON - Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Guillaume DUMAY

Nombre de Membres en exercice :	45
Nombre de Membres présents :	31
Nombre de suffrages exprimés :	31
Votes Pour :	31
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 24/2024

Objet : Budget Annexe IRVE 2024

Monsieur Guillaume DUMAY, Vice-Président en charge des finances du SDEY soumet au comité départemental le rapport suivant : Invitation à adopter le budget annexe IRVE 2024 du SDEY, dont les principales orientations sont résumées ci-après :

A noter que ce budget annexe est un SPIC (Service Public Industriel et Commercial), la nomenclature est la M4, que le budget est soumis à TVA donc voté en HT et avec autonomie financière.

L'équilibre général du budget annexe IRVE 2024 se présente comme suit :

- Section de fonctionnement : 1 201 626.74 € ;
- Section d'investissement : 1 419 107.86 €.

BUDGET ANNEXE IRVE	Dépenses				Recettes			
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	RAR 2023 et résultat de l'exercice	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	RAR 2022 et résultat de l'exercice	TOTAL
Section de fonctionnement	498 375,00 €	656 941,06 €	46 310,68 €	1 201 626,74 €	980 626,74 €	221 000,00 €	0,00 €	1 201 626,74 €
Section d'investissement	550 480,00 €	221 000,00 €	647 627,86 €	1 419 107,86 €	256 480,00 €	656 941,06 €	505 686,80 €	1 419 107,86 €
Total	1 048 855,00 €	877 941,06 €	693 938,54 €	2 620 734,60 €	1 237 106,74 €	877 941,06 €	505 686,80 €	2 620 734,60 €

I. La section de fonctionnement

a. Les ressources de fonctionnement

La section de fonctionnement affiche un total de recettes réelles de 980 626.74 € auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre que sont les dotations aux amortissements (221 000 €) soit un total de 1 201 626.74 € pour les recettes de fonctionnement :

- La principale recette de ce budget est la vente de recharge d'électricité aux usagers quand ils rechargent leurs véhicules aux bornes électriques du SDEY, soit en 2024 une estimation de 185 000 €. Cette recette représente 18.87 % des ressources réelles de fonctionnement du Syndicat ;
- Conformément à l'alinéa 2 de l'article L.2224-2 du code général des collectivités territoriales, le budget principal abondera le budget annexe par une participation forfaitaire de 722 061.74 € afin de supporter les charges d'entretien des bornes, que seules, les recettes ne peuvent pas couvrir (la tarification des ventes de recharges seraient bien trop élevées et excessives pour permettre l'équilibre du budget en section de fonctionnement) ;
- Une recette de 58 555 € est inscrite au budget concernant la participation des autres syndicats afin de co-financer une étude prospective ;
- Le budget annexe étant soumis à TVA, 10 € sont prévus afin de passer les régularisations des centimes de TVA suite aux déclarations trimestrielles ;
- Une recette de 15 000 € est prévue -> conditions du marché avec CITEOS pour la période de 2023 et 2024 pour des pénalités ;
- 221 000 € sont fléchés au chapitre 042 article 777 afin de comptabiliser les amortissements des subventions.

b. Les dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement affiche un total de dépenses réelles de 498 375 €, auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre pour 656 941.06 €, des Restes à Réaliser pour 2023 à hauteur de 46 310.68 € soit un total de 1 201 626.74 € pour les dépenses de fonctionnement :

- **Les charges générales** se chiffrent à 503 310.68 € Restes à réaliser inclus ; Cela correspond aux consommations d'électricité des bornes pour 170 000 €, 254 995.36 € de sous-traitance (ALCYON, FRESHMILE) et 78 315.32 € de maintenance ;
- 31 365 € de **charges de personnel** sont fléchés au chapitre 012 - article 6215. Cela correspond au salaire du chargé de mission pour 2/3 de son traitement. Cela représente 6,29 % des dépenses réelles de fonctionnement ;
- 127 941.06 € sont inscrits au 023 - virement à la section d'investissement ;
- 529 000 € sont inscrits au chapitre 042 qui correspondent aux dotations aux amortissements pour 350 000 €, 165 000 € de dépenses de bornes et 14 000 € d'annulation d'amortissement antérieur concernant la borne de Joux la Ville ;
- Le budget annexe étant soumis à TVA, 10 € sont prévus afin de passer les régularisations des centimes de TVA suite aux déclarations trimestrielles ;
- 10 000 € sont fléchés au chapitre 67 afin de comptabiliser des pénalités (clause maché avec CITEOS).

II. La section d'investissement

a. Les ressources d'investissement

La section d'investissement affiche un total de recettes réelles de 256 480 € auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre pour 656 941.06 €, des Restes à Réaliser 2023 pour 233 374.35 €, l'enregistrement au 1068 pour 272 312.45 € soit un total de 1 419 107.86 € pour les recettes d'investissement.

- **Les subventions d'investissement représentent la seule source de financement des travaux soit 489 854.35 € pour les participations des communes et subventions perçues (plan de relance de l'état FACE et PRIME ADVENIR) ;**
- 529 000 € sont fléchés au chapitre 042 qui correspondent aux dotations aux amortissements pour 350 000 €, 165 000 € de déposes de bornes et 14 000 € d'annulation d'amortissement antérieur concernant la borne de Joux la Ville (projet annulé). Pour rappel, durée d'amortissements des bornes votée par délibération en 2022 sur une durée de 8 ans ;
- 127 941.06 € sont inscrits au 023 - virement de la section d'exploitation ;
- 272 312.45 € inscrit au 1068.

b. Les dépenses d'investissement

La section d'investissement affiche un total de dépenses réelles de 550 480 €, auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre pour 221 000 €, 511 904.31 € de Restes à Réaliser 2023 ainsi que 135 723.55 € de déficit d'investissement 2023, soit un total de 1 419 107.86 € pour les dépenses d'investissement.

- Les crédits inscrits afin de remplacer les bornes déposées sont de 101 480 € au chapitre 21 ;
- 960 904.31 € sont inscrits au chapitre 23 article 2317 – **Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition** afin de mettre en place de nouvelles bornes ;
- 221 000 € sont fléchés au chapitre 040 afin de comptabiliser les amortissements des subventions ;
- 135 723.55 € sont inscrits au 001 afin de comptabiliser le déficit d'investissement 2023.

		RAR 2023 et Résultat de l'exercice	Propositions de crédits 2024	Propositions Budget total 2024
Fonctionnement. Dépenses		46 310,68	1 155 316,06	1 201 626,74
011.	Charges à caractère général	46 310,68	457 000,00	503 310,68
6061.	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	0,00	170 000,00	170 000,00
611.	Sous-traitance générale	26 995,36	228 000,00	254 995,36
61558.	Autres biens mobiliers	0,00		0,00
6156.	Maintenance	19 315,32	59 000,00	78 315,32
012.	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	31 365,00	31 365,00
6215.	Personnel affecté par la collectivité de rattachem	0,00	31 365,00	31 365,00
023.	Virement à la section d'investissement	0,00	127 941,06	127 941,06
023(ordre).	Virement à la section d'investissement	0,00	127 941,06	127 941,06
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	529 000,00	529 000,00
6811(ordre).	Dotations aux amortissements sur immobilisations i	0,00	350 000,00	350 000,00
675(ordre)	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		165 000,00	165 000,00
678 (ordre)	Autres charges exceptionnelles		14 000,00	14 000,00
65.	Autres charges de gestion courante	0,00	10,00	10,00
658.	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
67.	Charges exceptionnelles		10 000,00	10 000,00
678.	Autres charges exceptionnelles		10 000,00	10 000,00

		RAR 2023 et Résultat de l'exercice	Propositions de crédits 2024	Propositions Budget total 2024
Fonctionnement. Recettes		0,00	1 201 626,74	1 201 626,74
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	221 000,00	221 000,00
777(ordre).	Quote-part des subventions d'investissement virée	0,00	221 000,00	221 000,00
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	0,00	185 000,00	185 000,00
701.	Ventes de produits finis et intermédiaires	0,00	185 000,00	185 000,00
74.	Subventions d'exploitation	0,00	780 616,74	780 616,74
74.	Subventions d'exploitation	0,00	780 616,74	780 616,74
75.	Autres produits de gestion courante	0,00	10,00	10,00
7588.	Autres	0,00	10,00	10,00
77.	Produits Exceptionnels	0,00	15 000,00	15 000,00
7711.	Dédits et pénalités perçus	0,00	15 000,00	15 000,00

		RAR 2023 et Résultat de l'exercice	Propositions de crédits 2024	Propositions Budget total 2024
Investissement. Dépenses		647 627,86	771 480,00	1 419 107,86
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement	135 723,55	0,00	135 723,55
001.	Déficit d'investissement reporté	135 723,55		135 723,55
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	221 000,00	221 000,00
13911(ordre).	Etat et établissements nationaux	0,00	95 000,00	95 000,00
13912(ordre).	Régions	0,00	40 000,00	40 000,00
13914(ordre).	Communes	0,00	84 000,00	84 000,00
13918(ordre).	Subventions d'équipement - Autres	0,00	2 000,00	2 000,00
21.	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	101 480,00	101 480,00
21753.	Installations à caractère spécifique		101 480,00	101 480,00
23.	Immobilisations en cours	511 904,31	449 000,00	960 904,31
2317.	Immobilisations corporelles en cours/Immobilisatio	511 904,31	449 000,00	960 904,31

		RAR 2023 et Résultat de l'exercice	Propositions de crédits 2024	Propositions Budget total 2024
Investissement. Recettes		505 686,80	913 421,06	1 419 107,86
021.	Virement de la section d'exploitation	0,00	127 941,06	127 941,06
021(ordre).	Virement de la section d'exploitation		127 941,06	127 941,06
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	529 000,00	529 000,00
13914	Communes		14 000,00	14 000,00
21753(ordre)	Installations à caractère spécifique	0,00	165 000,00	165 000,00
28175(ordre)	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	350 000,00	350 000,00
10.	Dotations, fonds divers et réserves	272 312,45	0,00	272 312,45
1068.	Autres réserves	272 312,45	0,00	272 312,45
13.	Subventions d'investissement	233 374,35	256 480,00	489 854,35
1311.	Etat et établissements nationaux	172 241,01	123 000,00	295 241,01
1314.	Communes	61 133,34	106 680,00	167 813,34
1318.	Autres	0,00	26 800,00	26 800,00

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

Le comité départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312 2 et suivants,

Vu la délibération du 31 janvier 2024 relative au débat d'orientation budgétaire,

- **Adopte** le budget 2024 du SDEY, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Fait et délibéré en séance

Le 26 mars 2024

Le Président

Jean-Noël LOURY

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 31

VOTES :

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2024








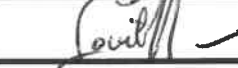
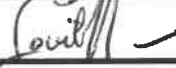




Présenté par (1), le Président
A Niègesmes, le 26/03/2024
(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Niègesmes, le 26/03/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

LOURY Jean-Noël	
ALLANIC Daniel	
BALOUP Jacques	
BUTTNER Patrick	
CHASSERY Patrice	
CHAT Laurent	Bernard ESNAULT
CLERIN Rémy	
DELAVALT Jérôme	
DEPUYDT Claude	
DESNOYERS Jean	J. N. GODEFFROY
DORTE Grégory	
DUCHE Emmanuel	
DUMAY Guillaume	
FOURREY Michel	
GALLIMARD Jean-François	
GAUTHERON Rémi	
GERARDIN Jean-Pierre	
GIVORD Jean-Luc	
GUILHOTO Jorge	Isaac MANSANTI
GUYON Jacky	
HARCHEN Bernard	Stéphane VIGNOL

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IDES Didier	
KHEBIZI Jean-Claude	
KLEIN Jean-Luc	
LAVENTUREUX Michael	
LECESTRE François	
LEGER Jean-Luc	
LESPINE Jean	
MAILLET Philippe	
MAISON Véronique	
MAULOISE Claude	
MESLIN Robert	
MICHAUT Gérard	
MION Lionel	
NAIN Joël	
OFFREDI Patrick	
PANNETIER Michel	
PAPINAUD Michel	
POUILLOT Denis	
PREVOST Jean-Luc	
QUOIRIN Sylvain	
RATON hervé	
ROYER Chantal	
SABARD Sylvain	
SABOURIN Sébastien	
SACKEPEY Gilles	
ZEIGER Richard	
francois BEROUJIAUX	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.